

Informations pour les parents

Groupe de jeux : réduction des frais pour les familles

Les groupes de jeux sont des lieux importants pour l'éducation de la petite enfance. Afin que les enfants dont la famille dispose d'un revenu modeste puissent aller dans les groupes de jeux, la Ville de Berne les soutient.

Le montant de la réduction est lié au droit à la réduction des primes de la caisse maladie.

Conditions requises pour une réduction des frais dans les groupes de jeux :

- Votre enfant va déjà deux fois par semaine dans un groupe de jeux ou pourrait y aller en cas de réduction.
- Vous habitez la Ville de Berne.
- Vous n'êtes pas bénéficiaire de l'aide sociale (dans ce cas, c'est le service d'aide sociale qui supporte les coûts).
- Vous bénéficiez d'une réduction des primes de caisse maladie d'un montant mensuel de Fr. 221.- / Fr. 147.- /, Fr. 107.- ou Fr. 67.-. Vous avez obtenu une attestation de l'Office des assurances sociales du canton de Berne (cf. exemple séparé).
- Le groupe de jeux est membre du FKS (Fach- und Kontaktstelle Spielgruppen = Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux).

Que devez-vous faire pour obtenir une réduction?

- Demandez à la direction du groupe de jeu le formulaire nécessaire.
- Remplissez-le et
- Envoyez-le, avec une copie de l'attestation de l'Office des assurances sociales du Canton de Berne à l'adresse suivante :

**FKS Spielgruppen Kanton Bern
Kontaktstelle Stadt Bern,
Rossfeldstr. 29
3004 Bern**

Le FKS examine votre demande et vous informe, ainsi que le groupe de jeux, si vous pouvez ou non bénéficier d'une réduction et, le cas échéant, de quel montant. A partir du moment où la décision est positive, le groupe de jeux ne vous adresse plus que des factures déjà réduites pour ses frais.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition en cas de questions

Groupes de jeux du Canton de Berne, Centre de contact Ville de Berne :

Tél. 079 517 96 88 / email: bern@fks-be.ch (Rea Lehmann)

Heures de tél.: mardi 18.30 – 21.00 heures, jeudi 8.00 - 12.00 heures et vendredi 12.00 – 16.00 heures